



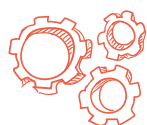
DÉJÀ 5 ANS À VOS CÔTÉS !



Entrée en application du Code des douanes de l'Union, dématérialisation des procédures et des documents douaniers, multiplication des accords de libre-échange, valorisation du statut Opérateur Economique Agréé, concrétisation du Brexit... ces dernières années ont été riches en évolutions réglementaires.

Se tenir *up to date* de la réglementation est en soi un véritable levier de compétitivité. Et vous avez bien compris que **renforcer la compétence dans l'entreprise permet de mieux résister aux crises** affectant le commerce international : **preuve que l'expertise de C&BD est aujourd'hui non seulement utile, mais désormais incontournable**

VOTRE CONFIANCE M'A PERMIS...



D'éprouver et prouver l'efficacité de la méthodologie de C&BD basée sur :

L'implication de l'ensemble des services en interne

La coordination de votre supply chain avec ses partenaires (administrations, transporteurs, RDE, etc.)



De déployer des solutions terrain efficaces offrant une vision à 360° pour :

Eviter les blocages et litiges, et gagner en fluidité

Implanter les bonnes pratiques

Réaliser des économies



D'asseoir un accompagnement client personnalisé sur le long terme afin de :

Pérenniser les solutions au de sein de votre organisation

Former vos équipes

Valoriser votre savoir-faire

Ensemble, nous avons :

Optimisé les frais de douane :

- En réduisant le montant des droits et taxes ;
- En réalisant des gains de trésorerie.

Donné de la cohérence à vos processus import-export par la mise en place de :

- procédures et d'agrément ;
- régimes particuliers.

Sauté le pas du Certificat OEA pour être reconnu comme un partenaire fiable

Traversé le Brexit et maintenu vos relations commerciales

... ET DE CONSTRUIRE UN PARTENARIAT GAGNANT/GAGNANT AVEC CHACUN DE VOUS
ALORS, MERCI POUR VOTRE FIDÉLITÉ !

